ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de prévention et risque sanitaire de l'épidémie de coronavirus

Question écrite n° 27144

Texte de la question

Mme Emmanuelle Ménard attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les mesures qu'il entend prendre pour prévenir une épidémie de Covid-19 en France. En Chine, ce sont plus de 77 000 malades qui ont été diagnostiqués et le pays a déjà enregistré plus de 2 600 décès. Si la région de Hubei et la ville de Wuhan, épicentre de l'épidémie, sont les plus touchées, ce sont aujourd'hui quasiment tous les pays d'Asie et du Moyen-Orient qui sont frappés par l'épidémie. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'on était à l'aube d'une « éventuelle pandémie » avec une situation mondiale « très préoccupante (...) avec l'augmentation de nouveaux cas » dans d'autres pays, en citant notamment l'Italie. De plus, malgré les mesures drastiques prises par les autorités chinoises, une étude de l'Imperial College de Londres laisse entendre que deux tiers des porteurs du Covid-19 ont pu sortir de Chine sans être détectés positifs. Le nord de l'Italie est à son tour frappé par le virus en Lombardie et Vénétie : en quelques jours, ce sont plus de 200 cas et malheureusement onze décès qui ont été enregistrés par les autorités italiennes. Les flux de personnes entre la France et l'Italie, et particulièrement en cette période de vacances scolaires, font craindre un risque élevé du développement de l'épidémie partout en Europe. D'ailleurs, le mardi 25 février 2020, plusieurs médias espagnols rapportent que des centaines de touristes sont confinés à Tenerife après qu'un touriste italien a été confirmé porteur du virus. Et ce même jour, c'est au tour de la Suisse d'être touchée. Ainsi, la crainte d'une propagation du virus a poussé de nombreux compatriotes, notamment dans les départements limitrophes de l'Italie, à se rendre en pharmacie pour acheter des masques de protection. Cette situation a provoqué une rupture de stock dans de nombreuses officines. Or la Chine produit près de 50 % des équipements de protection et, dernièrement, la commissaire européenne chargée de la santé, Stella Kyriakides, a indiqué que l'Union européenne était en train de faire une évaluation des stocks en Europe. Par ailleurs, les mesures prises en France au niveau des écoles semblent plus que désinvoltes : M. le ministre de l'éducation nationale semble dire que tout est prêt pour faire face aux risques d'épidémie. Mais que faire si des élèves ont été admis à l'école et qu'on se rend compte ensuite qu'ils rentraient de Lombardie ? Comment vérifier que les personnes qui rentrent des régions concernées respectent les consignes ? En outre, la mise en pratique de telles mesures de confinement s'annonce difficile pour les familles qui travaillent. Ainsi, elle lui demande quelles mesures concrètes il entend prendre pour une meilleure prévention d'une pandémie du coronavirus sur le territoire dans les prochains jours et si des mesures préventives ont été mises en œuvre pour, notamment, assurer un dépistage efficace et éviter une rupture de stocks des masques de protection au niveau national. Enfin, elle lui demande s'il envisage une campagne de prévention dans les médias afin d'informer les Français sur les mesures et gestes nécessaires pour éviter au maximum le développement de l'épidémie.

Données clés

Auteur : Mme Emmanuelle Ménard
Circonscription : Hérault (6e circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 27144
Rubrique : Maladies

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QE27144

Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 mars 2020, page 1634
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)